

Deuxième circulaire



CAPTAGE ET STOCKAGE GÉOLOGIQUE DU CO₂

PARIS

5 - 6 NOVEMBRE 2009

“CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE”

Sous le haut patronage de



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Andris Piebalgs, membre de la Commission européenne



Agence Internationale de l'Énergie

Organisé par



www.ColloqueCO2.com

Ce colloque sera compensé carbone

Sponsors Or



Sponsors Argent



Partenariats médias



L'énergie fournie par les combustibles fossiles a permis au monde industrialisé d'atteindre un niveau de vie élevé. Les pays en voie de développement comptent également sur cette énergie pour parvenir au même niveau de vie. Compte tenu de cette aspiration commune, la demande en énergie – fondée pour l'essentiel sur les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) – devrait connaître une forte progression au cours des prochaines décennies et entraîner une augmentation inacceptable des émissions de gaz à effet de serre, dont principalement le CO₂. Pour résoudre le problème des émissions de CO₂ et lutter contre le réchauffement climatique, nous devons simultanément :

- réduire notre consommation d'énergie ;
- réduire la teneur en carbone dans nos bouquets énergétiques ;
- capturer le CO₂ et le stocker dans des formations géologiques profondes.

Le captage et le stockage du CO₂ (CSC) peuvent contribuer à réduire les gaz à effet de serre à hauteur de 20 % au niveau mondial. Plusieurs initiatives visent actuellement à encourager un déploiement généralisé. Des sites pilotes ont été lancés dans le monde entier et plusieurs pays et organisations élaborent déjà des directives et des réglementations pour orienter le développement de cette technologie émergente.

Forts du succès des deux premiers colloques consacrés à la réduction des émissions et au captage et stockage géologique du CO₂, qui se sont tenus à Paris en 2005 puis en 2007, l'IFP, l'ADEME et le BRGM organisent une troisième manifestation sur le même thème, en novembre 2009. Cette nouvelle édition abordera **la nécessité d'un déploiement urgent de ces techniques au niveau industriel**. Le quatrième rapport d'évaluation du GIEC indique en effet que d'ici 2050 le monde doit réduire de 50 % à 85 % ses émissions de CO₂ par rapport aux niveaux de l'an 2000, si nous voulons limiter à environ 2 °C l'augmentation de la température mondiale.

Ce colloque, qui adopte une approche transverse et multidisciplinaire, s'adresse aux chercheurs, industriels, économistes, financiers, analystes et décideurs de tous les secteurs public et privé impliqués. Plus de 500 participants du monde entier sont attendus.

Comité d'organisation

David Arraou – *IFP*
 Sylvie Cogneau – *ADEME*
 Marco De Michelis – *IFP*
 Benoît Gayet – *BRGM*
 Philippe Geiger – *MEEDDAT*

Bernard Lajouanie – *ADEME*
 Hervé Quinquis – *IFP*
 Yolande Rondot – *IFP*
 Rowena Stead – *BRGM*

Comité programme

Rob Arts – *TNO*
 Kamel Bennaceur – *Schlumberger*
 Jean Pierre Birat – *Arcelor Mittal*
 Niels-Peter Christensen – *Vattenfall*
 Dave Coleman – *Shell*
 Isabelle Czernichowski-Lauriol – *BRGM*
 Pierre Dechamps – *Commission européenne*
 Luc de Marliave – *Total*

Christian Fouillac – *BRGM*
 Paal Frisvold – *Bellona*
 Howard Herzog – *MIT*
 Gardiner Hill – *BP*
 François Kalaydjian – *IFP*
 Eric Lemaire – *IFP*
 François Moisan – *ADEME*
 Nick Otter – *GCCSI*
 Philip Ringrose – *StatoilHydro*



L'IFP est un organisme public de recherche et de formation, à l'expertise internationalement reconnue, dont la mission est de développer les technologies et matériaux du futur dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Les compétences nécessaires au développement de la filière du CO₂ étant celles mises en œuvre dans le cadre de l'exploitation pétrolière et gazière, l'IFP dispose de sérieux atouts pour agir sur l'ensemble de cette filière : captage, transport et stockage géologique. La capacité de l'IFP d'agir et d'innover pour un développement durable est reconnue à l'échelle européenne ; l'IFP est ainsi partie prenante dans de multiples projets européens liés à la réduction des émissions de CO₂.

www.ifp.fr

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

www.ademe.fr

Le BRGM est l'établissement public de référence dans le domaine des applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il poursuit des missions : de recherche scientifique, d'appui aux politiques publiques, de coopération internationale, de prévention et sécurité minière. Ses activités d'expertise et de recherche s'exercent dans 10 domaines thématiques : géologie, ressources minérales, géothermie, stockage géologique du CO₂, eau, après-mine, risques naturels, sites et sols pollués/gestion des déchets, métrologie, et systèmes d'information. Il est placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

www.brgm.fr

Partenariat

Le colloque offre des possibilités de communication à des sponsors. Pour toute information, contacter : ■ IFP - yolande.rondot@ifp.fr ■ BRGM - b.gayet@brgm.fr

Contacts

Organisation du colloque

Patricia Fulgoni – IFP
Tél : +33 1 47 52 67 21
Fax : +33 1 47 52 70 96
patricia.fulgoni@ifp.fr

Carole Guyvarch – FC2 Events
Tél. : +33 1 49 04 42 42
Fax : +33 1 49 04 42 43
c.guyvarch@fc2events.fr

Correspondants programme

Hervé Quinquis – IFP
Tél. : +33 1 47 52 65 57
Fax : +33 1 47 52 70 04
herve.quinquis@ifp.fr

Isabelle Czernichowski-Lauriol – BRGM
Tél. : +33 2 38 64 46 55
Fax : +33 2 38 64 37 19
i.czernichowski@brgm.fr



PROGRAMME

Jeudi 5 novembre 2009

- 8h30 Accueil et enregistrement des participants
- 9h15 Allocution d'ouverture
- SESSION I - Cadre réglementaire et stratégies de déploiement du CSC**
Président : Nobuo Tanaka, AIE
Cadre réglementaire
Co-président : Kamel Bennaceur, Schlumberger
- 9h40 CSC : Point sur les questions politiques, réglementaires et financières au niveau international - Tom Kerr, AIE
- 10h00 Cadre réglementaire dans la CE - Scott Brockett, Commission européenne, DG ENV
- 10h20 Cadre réglementaire en Australie - John Hartwell, Ministère des ressources, de l'énergie et du tourisme, Australie
- 10h40 *Pause*
- Stratégies de déploiement du CSC**
Co-président : Nick Otter, GCCSI
- 11h10 Le point de vue d'un électricien - Pietro Barbucci, ENEL
- 11h30 Réseau de démonstration du CSC de la CE - Kai Tullius, Commission européenne, DG TREN
- 11h50 Stratégies et réglementations nécessaires pour accélérer le déploiement du CSC - Nick Mabey, E3G
- 12h10 Le GCCSI (Institut global du CSC), une initiative majeure pour faciliter le déploiement rapide du CSC - Nick Otter, GCCSI
- 12h30 Table ronde**
- 13h10 *Déjeuner*
- SESSION II - Du projet pilote au démonstrateur**
Président : Philippe Vesseron, BRGM
Projets extra-européens
Co-président : François Kalaydjian, IFP
- 14h30 Le projet Otway, Australie - Peter Cook, CO₂CRC
- 14h50 Partenariats régionaux aux États-Unis - Gerald Hill, Southeast Regional Carbon Sequestration Partnership (SECARB)
- 15h10 Les activités CSC au Brésil - Thais Murce, Petrobras
- 15h30 *Pause*
- Projets européens**
Co-président : Luc de Marliave, Total
- 16h00 Projets pilotes en France - Nicolas Aimard, Total
- 16h20 Retour d'expérience du projet CO₂Sink de Ketzin en Allemagne - Ruediger Giese, GFZ
- 16h40 Stockage de CO₂ : du laboratoire à la réalisation - Niels-Peter Christensen, Vattenfall
- 17h00 Valorisation et stockage du CO₂ : un projet intégré de gestion du carbone dans le sud-est de la France - Gilles Munier, Geogreen
- 17h20 Table ronde**
- 18h00 *Cocktail*

**PROGRAMME****Vendredi 6 novembre 2009**

- 8h30 Accueil et enregistrement des participants
- SESSION III - Défis technologiques**
Président : Olivier Appert, IFP
- Les défis technologiques du captage du CO₂**
Co-président : Philip Ringrose, StatoilHydro
- 9h00 Captage du CO₂ – Briques technologiques d'une feuille de route mondiale - Philippe Paelinck, Alstom
- 9h20 Nouveau concept IFP pour le captage du CO₂ - Ludovic Raynal, IFP
- 9h40 L'oxycombustion et autres nouvelles technologies de captage - Lars Stromberg, Vattenfall
- 10h00 Le captage du CO₂ pour l'industrie sidérurgique - Jean-Pierre Birat, Arcelor-Mittal
- 10h20 *Pause*
- Les défis technologiques du stockage du CO₂**
Co-présidente : Isabelle Czernichowski-Lauriol, BRGM
- 10h50 Modélisation de la dynamique du CO₂ dans les sous-sols - Laurent Trenty, IFP ; Pascal Audigane, BRGM
- 11h10 Puits de stockage du CO₂ : défis et solutions - Hans Peter Rohner, Schlumberger
- 11h30 Les techniques de surveillance - Rob Arts, TNO
- 11h50 Gestion du risque et incertitudes : garantir la sécurité du stockage du CO₂ - Hubert Fabriol, BRGM
- 12h10 Table ronde**
- 12h50 *Déjeuner*
- SESSION IV - Structurer la filière du CO₂ : financement, capacités, société**
Président : Philippe Van de Maele, ADEME
- Les aspects financiers et économiques**
Co-président : Pierre Dechamps, Commission européenne
- 14h30 Aspects financiers, juridiques, comportementaux et économiques du déploiement du CSC en Europe - Peter Radgen, E.ON
- 14h50 Investissements canadiens pour une mise en œuvre du CSC au Canada - Larry Hegan, Bureau de la recherche et du développement énergétiques - Gouvernement du Canada
- 15h10 Des mesures différentes pour un même objectif : comparaison des échanges d'émission avec les standards de niveau d'émission - Sina Wartmann, Ecofys
- 15h30 *Pause*
- Les aspects sociétaux**
Co-président : Paal Frisvold, Bellona
- 15h50 Communication publique relative au CSC - Eric Drosin, ZEP
- 16h10 Aspects éducation et formation dans la mise en place du CSC - Klaus Willnow, Siemens AG
- 16h30 Les démonstrateurs de recherche en France - François Moisan, ADEME
- 16h50 Table ronde**
- 17h30 Allocution de clôture
- 18h00 *Fin du colloque*



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lieu

Cité des Sciences et de l'Industrie – Centre des Congrès de la Villette
30 avenue Corentin Cariou – 75019 Paris – France
Tél. : +33 1 40 05 77 06 – Fax : +33 1 40 05 77 65 – www.cite-sciences.fr

Accès

Par la route :

Boulevard périphérique – sortie Porte de la Villette (proche autoroutes A1 et A3).

Transport public :

Métro : ligne 7 - station Porte de la Villette.

Visa

Pour certains pays hors de la Communauté européenne, un visa peut être demandé pour entrer en France. Consulter l'ambassade de France ou le consulat de votre pays ou encore votre agence de voyages.

Langues officielles

Français et anglais avec interprétation simultanée.

Textes des conférences

Les présentations seront disponibles à l'issue du colloque sur le site www.colloqueCO2.com

Site Internet

www.colloqueCO2.com

Inscription

800 € TTC.

Le prix d'inscription comprend la participation aux conférences, les déjeuners, les pauses-café, le cocktail. Il ne comprend pas l'hébergement.

Pour vous inscrire, merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint (un bulletin par participant), complété et accompagné de votre paiement, au secrétariat administratif (Brigitte Bouhours - ADEME). L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du paiement correspondant. Une lettre de confirmation sera envoyée à chaque participant. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.



Paiement - en euros uniquement

Comptant

- par chèque postal ou bancaire à l'ordre de "Régisseur de recettes de l'ADEME",
- par carte bancaire Visa - Euro/Master Card.

À réception de facture

- par chèque postal ou bancaire,
- par virement bancaire à l'ordre de "Agent comptable de l'ADEME".

Les frais bancaires sont à la charge des participants.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit être signalée par écrit (courrier ou fax) auprès du secrétariat administratif (ADEME - Brigitte Bouhours) :

- avant le 5 septembre 2009, remboursement intégral des frais d'inscription,
- entre le 5 septembre et le 9 octobre, remboursement à 50 % des frais d'inscription,
- après le 9 octobre 2009, pas de remboursement des frais d'inscription.

Les participants résidant hors de France devront communiquer au secrétariat administratif un relevé d'identité bancaire (RIB) en précisant le nom et l'adresse de la banque à laquelle le remboursement devra être adressé.

Hébergement

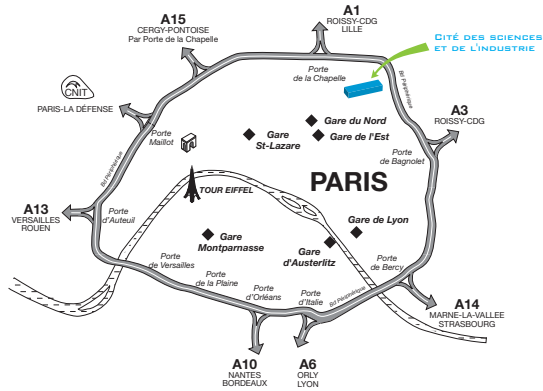
L'hébergement n'est pas compris dans le prix d'inscription.

Les participants doivent effectuer leur propre réservation en contactant les hôtels suivants où une pré-réservation a été effectuée pour 2 nuits (mercredi 4 et jeudi 5 novembre 2009). Le numéro de votre carte de crédit vous sera demandé lors de votre réservation.

La période étant très chargée, nous vous conseillons vivement de réserver votre chambre le plus tôt possible. **Au-delà du 7 septembre 2009 les pré-réservations ne sont plus garanties.**

Pour bénéficier des tarifs négociés ci-dessous,
merci d'indiquer la mention "CO₂" lors de votre réservation.

Hôtels	Contacts	Tarifs en euros TTC single	Date limite d'option
Forest Hill Paris-la-Villette*** 28 ter avenue Corentin Cariou 75009 Paris <i>M° : Porte de la Villette (l.7) 2 minutes de marche</i>	Tél. +33 1 46 30 22 55 Fax +33 1 44 72 15 80 reservation.centrale@foresthill.tm.fr www.foresthill-hotels.fr/paris-la-villette/	165 petit déjeuner inclus	7 septembre
Kyriad Paris XIX La Villette** 147-151 avenue de Flandres 75019 Paris <i>M° : Porte de la Villette (l.7) 5 minutes de marche</i>	Tél. +33 1 44 72 46 46 Fax +33 1 44 72 46 47 paris.lavillette@kyriad.fr www.kyriad-paris-19-la-villette.fr	110 petit déjeuner inclus	7 septembre
IBIS Paris La Villette Cité des Sciences** 31-35 quai de l'Oise 75019 Paris <i>M° : Corentin-Cariou (l. 7) 10 minutes de marche</i>	Tél. +33 1 40 38 58 00 Fax +33 1 40 38 58 01 H1401-RE@accor.com www.ibishotel.com	108 petit déjeuner inclus	Pas d'option
Holiday Inn Paris la Villette**** 216 avenue Jean Jaurès 75019 Paris <i>M° : Porte de Pantin (l. 5) 15 minutes de marche</i>	Tél. + 33 1 44 84 18 09 Fax +33 1 44 84 18 20 marie.messner@alliance-hospitality.com www.holidayinn-parisvillette.com	190 petit déjeuner inclus	7 septembre
Mercure Paris Porte De Pantin*** 22 avenue Jean Lolive 93500 Pantin <i>M° : Hoche (l. 5) 20 minutes de marche</i>	Tél. +33 1 48 91 66 00 Fax +33 1 48 44 12 17 H2799@accor.com www.mercure.com	110 petit déjeuner inclus	7 septembre
IBIS Paris porte de Bagnolet** 1 rue Jean Jaurès 93170 Bagnolet <i>10 minutes en taxi</i>	Tél. +33 1 43 60 02 76 Fax +33 1 43 60 26 36 H0633@accor.com www.accorhotels.com	108 petit déjeuner inclus	7 septembre
Mercure Ronceray Opéra*** 10 boulevard Montmartre 75009 Paris (Centre de Paris) <i>M° : Le Peletier (l.7) 25 minutes en métro</i>	Tél. +33 1 42 47 13 45 Fax +33 1 42 47 13 63 front.ronceray@guichard.fr www.mercureparis.com	173 petit déjeuner inclus	7 septembre



Organisé par



www.ifp.fr



www.ademe.fr



www.brgm.fr